



LA TRANCHE-SUR-MER magazine

2^E SEMESTRE 2024 / N°89



**Plage
Flandre-
Dunkerque**

**1^{RE} PLAGE
SANS TABAC À LA
TRANCHE-SUR-
MER !**

Points d'apports
volontaires : rénovations
et implantations
P. 04

Construction de 10
logements sociaux
P. 06

Le mot du maire 03

ACTION

Gestion des déchets 04

Le Conseil Municipal de La Tranche-sur-Mer s'oppose au projet d'éolien en mer 05

Transformation de la maison de l'Ehpad - Une maison ressource pour le personnel médical 06

Un projet concrétisé après 2 années de tractations - Construction de 10 logements sociaux 07

Centre de Remise en forme - Avancement des travaux 08

Travaux voirie 08

Nouveaux agents à la mairie ! 08

Le centre de secours de la Tranche sur Mer recrute des sapeurs-pompiers volontaires ! 09

Semaines Famille de la Tranche-sur-Mer - Un succès populaire 10

Présentation de nouveaux commerces 10

Office de Tourisme 12

JEUNESSE

Partenariat intergénérationnel : l'Ehpad "Les tulipes" et le conseil municipal des jeunes 13

Le club ados déménage ! 13

La ludothèque Prend ses quartiers d'été aux floralies 14

La ville soutient le champion de windsurf Brendan Lorho 15

École de la Mer - Non à la fermeture d'une classe 15

CULTURE

Un été sous l'égide du bonheur des sens 16

Plongez dans un été festif ! 17

ENVIRONNEMENT

Plage Flandre-Dunkerque : 1^{re} plage sans tabac à la Tranche-sur-Mer ! 18

Pourquoi ne faut-il pas marcher sur les dunes ? 19

Les macrodéchets : un geste simple pour protéger l'océan 20

Pavillon Bleu 2024 20

Protégeons la biodiversité dans l'espace public 20

Chenilles processionnaires et frelons asiatiques - Lutte contre les nuisibles 21

L'ambrosie : attention, plante toxique ! 21

PARTAGE

Du côté des associations... 22

Actualités des associations 22

PRATIQUE

Hébergement Temporaire chez l'Habitant 25

Assurance sociale 25

Nouvelle salle disponible à la location : Les Floralies 26

Etat civil 26

Tribune de la majorité 27

Tribune de la minorité 27

EDITO

LE MOT du Maire

Chères Tranchaises, chers Tranchais,

La tempête Karlotta, survenue en février, a accentué l'érosion de certaines parties du littoral tranchais, notamment au parc du Rocher. La promenade en bois longeant la plage Centrale a été partiellement emportée, malgré les blocs de deux tonnes installés par nos services techniques. Cela témoigne de la puissance impressionnante de la mer cette nuit-là. La promenade est en cours de remise en l'état et elle sera à nouveau opérationnelle pour fin juin.

Malgré ce début d'année marqué par une météo souvent maussade, une éclaircie est venue illuminer le week-end de l'Ascension. Nous avons alors dépassé les 100 000 visiteurs grâce à l'ouverture des résidences secondaires et à l'afflux des touristes, un signe prometteur pour la saison estivale à venir.

Le 15 juin marquera une grande première pour notre commune : l'inauguration de notre première plage non-fumeur, la plage Flandre-Dunkerque. Labellisée Pavillon Bleu l'an dernier, cette plage familiale, fréquentée par les locaux et résidents secondaires fera office de précurseur.

La dissolution de l'Assemblée nationale décidé par le président de la République à la suite des européennes entraîne des nouvelles élections le 30 juin et le 7 juillet. Cette décision risque d'apporter un bouleversement dans la vie politique de nos concitoyens. Au jour où j'écris cet édito nous ne connaissons pas le résultat de ces élections. J'espère que l'ensemble des tranchaises et tranchais prendront conscience des enjeux pour leur futur.

2024 est également une année de changement au sein de l'administration municipale. M. Gérard Durand, Directeur Général des Services depuis 2013, partira à la retraite. Nous lui adressons, au nom du Conseil Municipal, nos remerciements pour son dévouement et lui souhaitons une retraite

agréable. M. David Villeneuve, actuellement adjoint au Directeur Général des Services et responsable des ressources humaines et des finances, lui succédera à partir du 1^{er} septembre 2024.

Autre évolution importante, nous avons entamé une procédure de changement d'intercommunalité afin de quitter la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral et pour rejoindre Vendée Grand Littoral. Ce transfert, soumis à l'accord majoritaire des communes concernées et à l'approbation finale de M. le Préfet, nous permettra de collaborer plus étroitement avec de nombreuses communes littorales.

Avec les Jeux Olympiques qui approchent, la sécurité est une préoccupation majeure. Nous avons été confortés par M. le Préfet et les officiers supérieurs de sécurité quant au maintien des renforts nécessaires. De plus, la Police Municipale pourra s'appuyer sur notre dispositif de vidéosurveillance que nous avons étendu, renforçant ainsi la sécurité pour tous.

Sur le plan écotouristique, nous avons le plaisir d'annoncer que toutes nos plages présentées au jury ont de nouveau obtenu le label Pavillon Bleu. En parallèle, notre dispositif « qualité des eaux de baignade » a été reconduit, assurant une eau de mer non polluée grâce à nos investissements dans des bassins de filtration des eaux pluviales, enterrés et efficaces.

Côté mobilité, nous poursuivons l'extension de notre réseau de pistes cyclables et le Fun Bus sera à nouveau en service cet été, encourageant les alternatives à la voiture. Nous comptons sur vous pour utiliser tous les moyens de déplacements doux.

“ Pour conclure, je vous souhaite à tous, professionnels du tourisme, habitants, et visiteurs, un bel été sous le signe du soleil. Que Météo France dise vrai et honore la devise de la Tranche-sur-Mer : Sol Omnibus Adest (Du soleil pour tous). ”

Serge KUBRYK - Maire de La Tranche-sur-Mer,
Président de la SPL Office de tourisme de La Tranche-sur-Mer.

GESTION des déchets

À partir du 1^{er} janvier 2026, la redevance incitative de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral sera mise en place. Cette taxe se composera d'une part fixe incluant un certain nombre de levées et passages en déchèterie, et d'une part variable pour les levées supplémentaires (sauf pour les bacs jaunes).

Ce changement inclut l'installation de nouveaux points d'apport volontaire et la rénovation des points existants. Les travaux de réfection ont débuté en avril. Voici la liste des points d'apports volontaires existants bénéficiant d'un nouvel aménagement :

Remplacement des 3 colonnes existantes par 4 colonnes enterrées (ordures ménagères, emballages recyclables, verre, papier) :

- Place du Commerce, face à Tabard Architecte
- Grand Parking de la Grière
- Avenue Sainte Anne
- Allée des Cols Verts
- Avenue du Général de Gaulle, complexe tennis et stade
- Place de la Casse (à côté du Crédit Mutuel)
- Allée Francis Drake (à côté du parc des Floralies)
- Boulevard de la Petite Hollande (à proximité de la ludothèque)
- Parking des Baleines

Remplacement des 3 colonnes existantes par 3 colonnes enterrées (ordures ménagères, emballages recyclables) :

- Parking avenue Charles Chauveau
- Rue de l'Essie aux Moines

Remplacement des 3 colonnes existantes par 6 colonnes enterrées (2 ordures ménagères, 2 emballages recyclables, 2 verres) :

- Parking du Stella Maris

NOUVELLES IMPLANTATIONS DE POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Mise en place de 4 colonnes enterrées (ordures ménagères, emballages recyclables, verre, papier) :

- Chemin du Grand Puy, à proximité du terrain de pétanque à la Terrière
- Zone du Maupas (à proximité de l'entrée du parking de la Grande Plage)
- Parking rue du Milouin
- Rue Côte Sauvage, à proximité de l'école de la Mer
- Place des Camélias
- Avenue des Nolleaux
- Avenue des Bouchots

Mise en place de 3 colonnes enterrées (ordures ménagères, emballages recyclables, verre) :

- Rue du Marais à proximité du Camping Sable d'Or à la Terrière
- Rue du Corps de Garde (entre l'imp. des Algues et la rue du Fond du Rois)

“ Pour rappel, la carte de déchèterie permettra d'ouvrir les colonnes à ordures ménagères des points d'apports volontaires.



- Papier
- Emballages recyclables
- Verre
- Ordures ménagères
- ★ Nouveaux points d'apports volontaires



LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA TRANCHE-SUR-MER s'oppose au projet d'éolien en mer

Lors de la délibération du 22 avril, le conseil municipal de La Tranche-sur-Mer a voté contre l'implantation d'éoliennes en mer, dans le cadre imposé par l'État.

“ Ce projet prévoit la construction d'un parc éolien d'ici 2035, à seulement 15 km des Sables d'Olonne et de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, en pleine zone de pêche.

Les élus du littoral dénoncent le manque de concertation et la précipitation avec laquelle l'État a révélé la cartographie des zones propices au développement de l'éolien en mer, moins de 48 heures avant l'échéance.

À la suite du congrès de l'AVEL (Association Vendéenne des Élus du Littoral) qui s'est tenu le 18 avril à La Tranche-sur-Mer, les débats ont conclu à privilégier des solutions plus respectueuses, comme l'éolien flottant, invisible du littoral et non perturbant pour la pêche.



FIN DE COLLECTE DES BACS PAPIER ET VERRE

Depuis fin juin 2024, les services de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral ne collectent plus en porte-à-porte les bacs à verre et papier.

Pour les propriétaires des résidences principales et secondaires qui auraient oublié de sortir leurs bacs ou qui n'étaient pas présentes lors des dernières collectes, Sud Vendée Littoral les invite à rapporter leurs bacs directement à la déchèterie.



SERVICES

TRANSFORMATION DE LA MAISON DE L'EHPAD Une maison ressource pour le personnel médical

Depuis mars 2022, nous avons exprimé notre intention d'acheter la maison de l'EHPAD, connue sous le nom de maison du directeur, afin de la transformer en une maison ressource.

« Cette initiative vise à héberger des soignants remplaçants, des internes en médecine, ou encore des professionnels de santé nouvellement installés dans notre commune et à la recherche d'un logement. »

ÉTAPES CLÉS DU PROJET

- 1 | Division parcellaire**
 Nous avons ajusté la taille du terrain pour limiter l'entretien
- 2 | Évaluation et acquisition**
 Le service des domaines a procédé à l'évaluation de la propriété. Après cette évaluation, nous avons acquis la maison pour un montant de 225 000 €.
- 3 | Rénovation complète**
 La maison a subi une rénovation complète, incluant :
 - Nettoyage général
 - Révision des installations électriques
 - Réparation de la plomberie
 - Peinture intérieure
 - Ameublement de tous les espaces
- 4 | Mise en service**
 Grâce à ces efforts, la maison est en service depuis la fin juin. Elle est désormais prête à accueillir le personnel médical, offrant un lieu de résidence confortable et fonctionnel pour ceux qui viennent prêter main-forte ou s'installer dans notre commune.

Cette transformation témoigne de notre engagement à soutenir les professionnels de santé, en leur offrant un logement temporaire de qualité, et contribue ainsi à renforcer les services de santé disponibles pour nos résidents.

Marie-Dominique ROBIN - 4^e adjointe, déléguée aux affaires sociales, à la solidarité, au logement et à l'EHPAD.

LOGEMENT

UN PROJET CONCRÉTISÉ APRÈS 2 ANNÉES DE TRACTATIONS Construction de 10 logements sociaux

Après deux années de discussions avec Vendée Habitat, nous sommes heureux d'annoncer la réalisation prochaine de notre projet de construction de 10 logements sociaux.

Voici un rappel des étapes essentielles qui ont permis de concrétiser ce projet ambitieux :

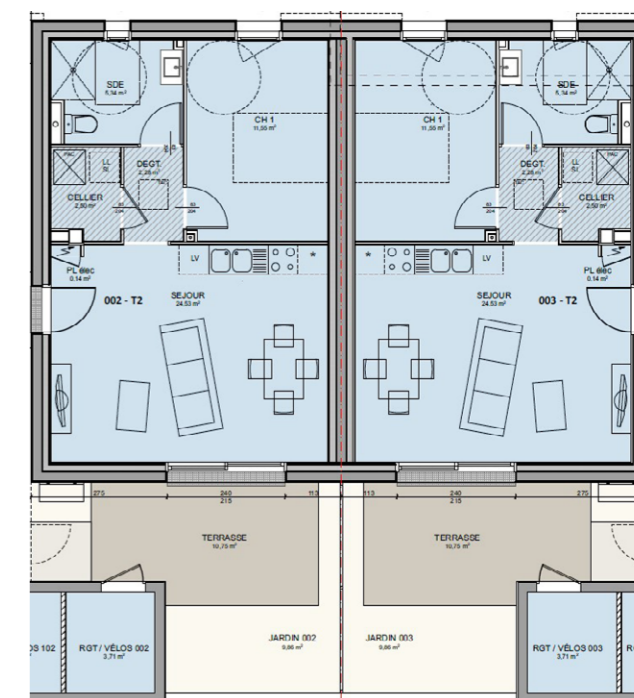
- 1 | Identification du site et début des négociations**
 Tout a commencé avec l'identification d'un site stratégique pour la construction des logements sociaux, situé entre les Jacinthes (rue des Campeurs) et l'ancienne maison du directeur de l'EHPAD.
- 2 | Acquisition du terrain**
 Pour maximiser l'espace disponible et augmenter le nombre de logements, nous avons sollicité Vendée Habitat pour l'acquisition d'une partie du terrain de l'ancienne maison du directeur de l'EHPAD. Après son achat par la Municipalité, cette étape a permis d'optimiser notre projet.
- 3 | Étendue du projet**
 Grâce à l'extension du terrain, le projet prévoit désormais la construction de 10 logements T2, dont cinq de plain-pied adaptés pour le maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite, et cinq en R+1.
- 4 | Obtention de fonds et soutien Départemental**
 Un soutien financier conséquent a été obtenu pour ce projet, avec une aide départementale de plus de 70 000 € directement reversée à Vendée Habitat.
- 5 | Sélection de l'architecte et présentation du projet**
 Le cabinet d'architecture et de maîtrise d'œuvre

retenu pour ce projet est « AAC Ricolage ». L'architecte nous a présenté un avant-projet que nous partageons aujourd'hui avec vous. Un grand merci à Pedro Cevallès de Vendée Habitat, qui assure le suivi et l'avancement du projet depuis notre rencontre en janvier 2024. Son rôle est crucial, notamment dans la sollicitation des entreprises pour la réalisation des travaux.

- 6 | Lancement des travaux**
 Les travaux de construction devraient commencer au début de l'année 2025. Ce projet témoigne de notre engagement à fournir des logements sociaux de qualité à nos résidents et à répondre aux besoins croissants en matière de logement dans notre commune.

« Nous remercions toutes les parties prenantes pour leur soutien et leur collaboration tout au long de ce processus. »

Marie-Dominique ROBIN - 4^e adjointe, déléguée aux affaires sociales, à la solidarité, au logement et à l'EHPAD.



CENTRE DE REMISE EN FORME Avancement des travaux

Les travaux du nouveau centre de remise en forme et de bien-être progressent à grands pas. Après la réalisation de la dalle, les murs commencent à être montés, donnant forme à ce futur espace dédié à la détente et au bien-être.



TRAVAUX voirie

Les rues suivantes bénéficieront de travaux lors du 2nd semestre :

ENROBÉ - PLUVIAL :

Chemin des Prises

ENROBÉ :

Rue Pierre Curie
Rue du Pré Pichet
Chemin des Petites Galopinières
Chemin de la Dune des Floralies
Rue des Chênes Verts et les érables

ENROBÉ - TROTTOIR - PLUVIAL :

Rue des Géraniums

NOUVEAUX AGENTS à la Mairie !



- Isabelle Echevard, conductrice de la navette municipale et PMR
- Stéphane Guicheteau, agent des espaces verts
- Jean Bourguoin, régisseur pôle culturel Les Floralies

LE CENTRE DE SECOURS DE LA TRANCHE SUR MER recrute des sapeurs-pompiers volontaires !

Vous vous sentez utile en venant en aide aux autres, vous aimez vivre des moments intenses et souhaitez faire partie d'une équipe unie ?

Le centre de secours de La Tranche-sur-Mer recrute des sapeurs-pompiers volontaires !

Que vous soyez déjà sapeur-pompier volontaire dans un autre département ou que vous souhaitiez contribuer aux secours de la commune de vos vacances, une double affectation interdépartementale est possible.



“ Rejoignez une équipe dynamique composée de professionnels et de volontaires prêts à vous accueillir chaleureusement.

Si vous vous interrogez sur cet engagement citoyen, c'est qu'il pourrait correspondre à vos valeurs ! Et nous pouvons vous assurer que contribuer à la sécurité de la population est une source de grande satisfaction !



Contactez-nous
dès maintenant au
06 87 76 95 22
pour plus d'informations.



ZOOM SUR L'ASPVM

L'ASPVM est une association de sapeurs-pompiers vendéens actifs et retraités qui compte aujourd'hui 4 sapeurs-pompiers volontaires, 1 sapeur-pompier professionnel, 4 sapeurs-pompiers honoraires et 1 bénévole ancien sapeur-pompier. Elle soutient les sapeurs-pompiers malgaches de la ville de Fianarantsoa.

Elle a pour objectifs de :

- Renforcer les liens entre les sapeurs-pompiers vendéens et malgaches
- Aider les sapeurs-pompiers malgaches et leurs familles (soutien formatif, relationnel, organisationnel et logistique)
- Améliorer les secours à la population malgache en optimisant les secours
- Participer au développement du territoire malgache en apportant expertise et soutien formatif pour une meilleure couverture des risques

L'association, à but non lucratif, permet d'apporter espoir et soutien aux sapeurs-pompiers et à la population de Fianarantsoa, dans l'un des pays les plus pauvres du monde.

SEMAINES FAMILLE DE LA TRANCHE-SUR-MER Un succès populaire



Les "Semaines Famille", organisées par la Mairie et l'Office de Tourisme du 13 au 28 avril, ont attiré plus de 1 800 participants. Pendant deux semaines, spectacles, ateliers, activités sportives et expositions ont été proposés dans une ambiance conviviale. Le Festival du Jeu a été un moment fort, réunissant 1 250 joueurs. L'exposition de M. Dalmet sur le cinéma a attiré 300 visiteurs. Le festival « Jeux de Drôles » a offert des spectacles et ateliers pour enfants, réunissant plus de 150 spectateurs et une cinquantaine d'enfants.

Les activités sportives, comme la course de draïenne et les initiations au yoga et à la danse, ont également rencontré un grand succès.

Les organisateurs remercient les associations et les partenaires Famille Plus de l'Office de Tourisme.

“
Semaines Famille
se décline en version
automnale
(1^{re} édition!)
du 19 octobre au
3 novembre !

PRÉSENTATION DE nouveaux commerces

LA CABANE DES PINS







Située sur la charmante place de la Liberté, ombragée par des pins, La Cabane des Pins vous offre un cadre agréable pour une pause gourmande.

Romy, passionnée de restauration, vous accueille chaleureusement, tandis que Youri, chef cuisinier, vous propose des plats préparés exclusivement à partir de produits frais.

Découvrez les spécialités locales comme la Trouspernette vendéenne et le préfour vendéen. Tous les plats sont faits maison, du fish and chips (poisson frais et frites maison) au croque-monsieur, en passant par les salades d'été, les salades de fruits frais et les glaces d'Italie.

L'après-midi, profitez d'une pause goûter à l'ombre des pins avec un milk-shake et une gaufre maison. L'équipe de La Cabane des Pins vous accueille avec plaisir du 1^{er} avril au 30 septembre.

  Bungalow 3, place de la Liberté
 07.81.07.94.95
 sarl.romyperaudeau@gmail.com





LE CAFÉ BOUILLU

Hélène, forte de ses 26 ans d'expérience dans la restauration, a ouvert le Café Bouillu à La Tranche-sur-Mer. Ce bar à cocktails, ouvert toute l'année, vous accueille dans un cadre chaleureux et élégant.

L'après-midi, dégustez une boisson chaude ou froide à votre convenance : café gourmand, café frappé, smoothie ou cocktail de fruits. Pour les amateurs de sucré, les crêpes maison sont un incontournable !

À l'heure de l'apéritif, le Café Bouillu propose des planches généreusement garnies de charcuterie, de fromages et de pâtés.



  35 avenue Maurice Samson
 06 84 18 77 18
 Le café Bouillu

CRÊPERIE L'AIR D'ÉTÉ



Après avoir parcouru le monde et travaillé comme saisonnière pendant 10 ans à La Tranche sur Mer, Gwenaëlle a réalisé son rêve en ouvrant sa propre crêperie.

Elle a repris le lieu où elle aimait se rendre pour manger avec son père, grâce à sa familiarité avec l'endroit et sa relation amicale avec l'ancien propriétaire.

La crêperie « L'Air D'été » propose un menu varié comprenant des galettes, des crêpes traditionnelles, des coupes glacées et des spécialités.

La crêperie est ouverte de mi-janvier à mi-novembre. Réservation conseillée.

  73 rue Ernest Renan
 06 68 08 24 52
 @lairdete85
 @lairdete85






MARIE-ANGE MICIELI, PSYCHOLOGUE



Marie-Ange Miceli, psychologue clinicienne, psychothérapeute et praticienne accréditée EMDR Europe, vous reçoit sur rendez-vous, à la Tranche sur Mer, à partir de début septembre 2024.

Professionnelle expérimentée ayant travaillé dans différentes institutions et en libéral, Marie-Ange Miceli propose un accueil thérapeutique pour tous, adultes et enfants.

Elle utilise notamment la technique thérapeutique EMDR, reconnue pour son efficacité dans le traitement des traumatismes.

  Cabinet situé au 50 rue des Maisons Neuves
Sur rendez-vous uniquement
 06 11 55 42 76
(ne pas hésiter à laisser un message vocal)
 marieange.miceli@gmail.com
 www.marieange-miceli-psy.fr

OFFICE de Tourisme

UN PETIT DÉJEUNER PARTICIPATIF D'AVANT-SAISON



Un petit-déjeuner participatif avec les acteurs du territoire a été organisé par l'équipe de l'Office de Tourisme le 24 mai à l'Aunis de 8h30 à 11h.

“ L'Office de tourisme a souhaité initier un temps de partage avec les acteurs du tourisme local, basé sur l'échange, l'écoute et la communication constructive, maîtres mots de cet événement.

Une trentaine de participants ont répondu présents ainsi que l'association des commerçants, en présence de l'équipe de l'Office de Tourisme, du Maire PDG et du Vice-président de l'Office de Tourisme.

Connaître la vision des acteurs du territoire était primordial car ils sont le véritable reflet de la santé de notre commune, acteurs clés du dynamisme de la station ; leur rôle va bien au-delà de l'aspect économique, ce sont de véritables ambassadeurs de notre station.

Ils tiennent un rôle capital car ils favorisent également la convivialité entre les habitants et les personnes de passage, touristes, professionnels, saisonniers... Il est donc fondamental de les écouter et de les soutenir face aux nouveaux défis économiques, environnementaux et sociétaux.

Les principales préoccupations portaient notamment sur le logement des saisonniers, la gestion des déchets pour la saison et les années à venir.

Les bus gratuits, les éclairages publics, la piste cyclable particulièrement entre Angles et La Tranche-sur-Mer, l'implantation de nouveaux commerces, l'avancement des travaux du centre de remise en forme, les animations et événements furent également abordés.

Des suggestions constructives ont été proposées dont certaines vont d'ailleurs être d'ores et déjà mises en place pour cette saison par l'Office de Tourisme.

C'était aussi l'occasion d'avoir une vision sur la saison à venir..

JEU TRIMESTRIEL

Chaque trimestre, l'Office de Tourisme vous propose de venir participer au tirage au sort de son nouveau jeu trimestriel ! Il suffit de remplir le coupon à l'accueil de l'Office de Tourisme et de le glisser dans l'urne.

“ En jeu pour chaque trimestre : un lot d'une valeur de 50€ en lien avec la saison en cours.

Ne manquez pas les prochains tirages au sort de cette fin d'année.

NOUVEAU JEU DE PISTE BALUDIK

"Voyage temporel dans le Marais Poitevin"



L'Office de Tourisme vous propose de poursuivre votre découverte de La Tranche sur Mer en famille avec une nouvelle balade connectée : "Voyage temporel dans le Marais Poitevin". Avec Louis, aidez Bradley à retrouver la clef et le code pour redémarrer sa machine à remonter le temps, pour qu'il puisse revenir en l'an 4000 avant notre ère. Au travers de cette quête, découvrez-en plus sur le Marais Poitevin.

À partir de 7 ans
Distance : 3,5 km
Durée : environ 2h à pied / 1h30 à vélo
Gratuit
À partir de l'application mobile "Baludik", à télécharger gratuitement

PARTENARIAT INTERGÉNÉRATIONNEL : L'EHPAD "Les Tulipes" et le Conseil Municipal des Jeunes

Depuis plusieurs mois, l'EHPAD « Les Tulipes » bénéficie d'un partenariat avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de la ville. Cette collaboration a permis aux petits, grands, et très grands de partager de nombreux moments joyeux et conviviaux.

Parmi les activités organisées, les résidents et les jeunes ont décoré ensemble le sapin de Noël à l'entrée de l'EHPAD en décembre, savouré la galette des rois en janvier, et partagé un après-midi de jeux de société en avril.

Pour couronner cette année de rencontres intergénérationnelles, un projet Olympiades a clôturé le programme.

Des binômes résidents/enfants ont été formés pour se défier dans plusieurs ateliers, encadrés par le responsable du service des sports de la ville. Les épreuves incluaient du volley-ball assis, du tir à l'arc, des jeux de memory et casse-têtes, pour déterminer les grands champions.

“ L'ensemble de ces rencontres aura permis de nombreux échanges et de partage dans la bonne humeur.



LE CLUB ADOS déménage !

Initialement installé dans la salle des Tamaris, le club ados a investi un nouveau local, situé juste derrière la salle omnisports, depuis la mi-mai. Les jeunes peuvent s'approprier pleinement cet espace

en le décorant à leur goût. Ce lieu leur permet de se retrouver pour diverses activités, telles que des jeux de société et des ateliers d'arts créatifs. Ils ont aussi l'occasion de réaliser des sorties ensemble, comme au laser game, au karting ou encore au parc aquatique O'Gliss Park.

Depuis janvier, les adolescents collaborent à l'organisation du prochain camp ados prévu en juillet. Ils apprennent à gérer un budget, à rechercher des destinations de voyage et à passer des appels pour effectuer des réservations. Le départ approche et les jeunes sont fin prêts !

Pour rappel, le club ados accueille les jeunes de 11 à 14 ans, programme disponible sur le site internet de la ville, rubrique « enfance et jeunesse ».



LUDOTHÈQUE

LA LUDOTHÈQUE PREND SES quartiers d'été aux Floralties

La ludothèque est présente cet été aux Floralties, offrant une variété de jeux pour tous les âges, à l'intérieur et à l'extérieur. Voici un aperçu de ce qui est proposé :

JEUX SUR PLACE

Large sélection de jouets et de jeux de société disponibles sur place.

CABANE À JEUX

Ouverte tous les jours du lundi au vendredi de 15h à 17h30, ainsi que les mercredis et vendredis de 10h30 à 12h. Jeux en bois et jeux de société disponibles dans une atmosphère conviviale et intergénérationnelle.

ÉNIGMES EN ÉQUIPE

Onze jeux de piste, dont deux en autonomie, avec des énigmes variées adaptées à différents groupes d'âge (enfants à partir de 3 ans, ados, adultes). Sur inscription via le site de la ville (www.latranchesurmer.fr) et animés par un membre de l'équipe de la ludothèque. Depuis 2016, une

cinquantaine de jeux de piste ont été proposés pour offrir de la nouveauté chaque été.

JEUX EN AUTONOMIE

Des jeux sont disponibles en autonomie pour que les familles puissent jouer à leur convenance, avec des feuilles de route disponibles à la ludothèque ou téléchargeables sur le site de la ville (www.latranchesurmer.fr).

Christine CLERGEAUD - Responsable de la ludothèque



Retrouvez les horaires, notre programme, nos soirées jeux et les inscriptions jeux de piste ici :



SPORT

LA VILLE SOUTIENT LE CHAMPION DE WINDSURF Brendan Lorho

C'est officiel, la ville de La Tranche-sur-Mer s'engage aux côtés du jeune champion de Windsurf, Brendan Lorho.

Âgé de 18 ans, Brendan a signé un contrat de sponsor avec la ville pour 2024, bénéficiant d'une aide de 2 000 €. S'entraînant avec l'école tranchaise Wave School, il possède déjà un palmarès impressionnant, notamment une troisième place au championnat de France jeune à Dunkerque en octobre 2023.

En janvier 2024, Brendan a remporté la première place chez les adultes lors du Tribal Cervantes Windsurf Challenge en Australie. Plus récemment, il a pris la troisième place au Championnat du monde de vitesse jeune à La Palme et a gagné les deux premières étapes de la PWA World Cup Youth Slalom.

“ Sélectionné pour le championnat d'Europe de slalom en Croatie, nous lui adressons nos meilleurs vœux de succès. ”

Suivez ses résultats sur <https://www.fra113.com>



ÉCOLE

ÉCOLE DE LA MER Non à la fermeture d'une classe

Fin février 2024, la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Vendée a annoncé la fermeture d'une classe à l'école de la Mer dans le cadre de la nouvelle carte scolaire.

“ En réaction à cette annonce, la Municipalité a déposé un recours auprès de l'inspection académique, considérant la très faible diminution des effectifs prévue pour la rentrée scolaire 2024/2025. ”

Une première réunion avec l'inspectrice de circonscription s'est tenue le vendredi 17 mai pour exposer la situation de l'école. À l'issue de cette rencontre, un avis départemental sera émis prochainement, laissant ouvert la possibilité d'un recours.

En effet, cet avis peut être réexaminé à la rentrée de septembre en fonction des nouvelles inscriptions survenues après le 30 mai, date de validation de la carte scolaire par la DSDEN.

“ La Municipalité reste mobilisée sur cette question et nous ne manquerons pas de vous tenir informés après la rentrée. ”

Philippe BRULON - 5^e adjoint, délégué à l'éducation, à l'enfance-jeunesse, aux affaires scolaires et périscolaires et au Centre Nautique Tranchais (CNT).

UN ÉTÉ SOUS L'ÉGIDE du bonheur des sens

EXPOSITIONS, SALLE VIOLET

Cet été encore, nous allons nous remettre sous la protection de l'art. Dostoïevski nous disait « La beauté sauvera le monde », alors partageons cette beauté.

“ Du contact direct avec les œuvres, peut naître une émotion précieuse, qui saura illuminer et guider, parfois même sans qu'on le perçoive : les œuvres d'art ont cette incroyable capacité de révéler l'invisible.

Nous verrons, successivement les peintures et sculptures de Claude Savinelli, les photos du groupe tranchais Eclectic, des artistes haïtiens autour de Lily Honson, d'étonnantes compositions d'Eve-B, de somptueux tableaux textiles de Monique Joyeux, les peintures de l'AAT, l'atelier tranchais... Des formes, des couleurs, des découvertes, et, j'espère, beaucoup de bonheur !

LE PREMIER SALON DU LIVRE, À L'AUNIS

Pour cette première édition, les 12 et 13 juillet, que j'ai le plaisir de vous annoncer, nous allons explorer le champ sans limite des livres, sous toutes leurs formes. Tissons ensemble le monde des sensations, de la pensée et du langage.



En collaboration avec l'association Edi'Lybris, nous avons réuni 42 auteurs et artisans.

Voici des auteurs : romans, nouvelles, poésie, théâtre. Des genres : romanesque, science-fiction, fantastique, policier, suspense, thriller, historique, bien-être, social, biographie, jeunesse, enfance. De la technique : édition, sculpture sur livres, reliure, dorure, enluminure. Des ateliers et animations...

Dans un livre poignant, Le Roitelet, Jean-François Beauchemin nous dit que les écrivains s'émeuvent souvent douloureusement devant ce monde catastrophique et merveilleux, traversé de beauté, d'humour et de désolation.

Mais ils permettent aussi de réfléchir, de s'apaiser, de se nourrir, de rêver, de rire, de réenvisager le passé ou l'avenir, de comprendre le monde qui nous entoure.

Tère édition en partenariat avec l'association Edi'lybris
Plus de 30 auteurs et créateurs



L'Aunis
La Tranche sur Mer

Vendredi 12 juillet 10h à 18h | Samedi 13 juillet 10h à 17h

“ Profitons donc, cet été, de ce Salon et de ces Expositions, pour rencontrer le génie de ces femmes et hommes, leur folie, leur humanité et le plaisir qu'ils aiment nous offrir !

Marie-France LACROIX - Conseillère municipale, déléguée à la culture littéraire et artistique.

PLONGEZ DANS un été festif !

Chères Tranchaises, chers Tranchais, La pièce de théâtre « Le tour du monde en 80 jours » n'a pas pu être reportée, et cela est regrettable. Vous avez déjà pu ou allez obtenir un remboursement par la Trésorerie en suivant les modalités indiquées par le service culturel (information par mail du 14 mai 2024).

RETOUR SUR NOS RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS

- **Semaines Famille** au Pôle culturel « Les Florales » : « Jeux de Drôles » avec des spectacles pour les petits de 6 mois à 3 ans, de 3 à 6 ans, et à partir de 7 ans, pensés spécialement pour eux.
- **La Déferlante**, Place de la Liberté : La troupe MeriDio a présenté un spectacle mettant en avant le métissage du hip hop avec 6 danseuses partageant leurs différences, suivi par une performance époustouflante de Yohan Durand, diaboliste virevoltant.
- **Fête de la Musique** : Vous avez pu goûter aux rythmes musicaux des deux concerts, avec Idle Fingers dans un show acoustique électrisant à La Terrière, et Thomas Doucet Et Les G.Lights interprétant les plus grands titres de la soul music Place de la Liberté.

PRÉPAREZ-VOUS POUR L'ÉTÉ

- **Zazie en concert** : le mardi 30 juillet, parking de la Grière, ZAZIE, célèbre auteure-compositrice-interprète et coach à l'émission The Voice, se produira sur scène.

“ Connue pour ses chansons à texte, son style pop rock et électro, Zazie est l'une des voix les plus originales de la scène française. Son dernier succès, « Comment on fait », en duo avec VIANNEY, a conquis le public.

- **Feux d'artifice** : Plage Centrale, les feux d'artifice du samedi 13 juillet et du jeudi 15 août illumineront le ciel avec leurs formes et couleurs féériques.

- **Bal populaire** : Place de la Liberté, le dimanche 14 juillet, le bal populaire sera de retour, toujours apprécié par tous.

Je vous laisse découvrir le guide de l'été avec toutes les nombreuses autres animations.

ET APRÈS L'ÉTÉ ?

À la rentrée, le nouveau guide de la saison 2024/2025 du Pôle culturel vous présentera une programmation sélective de spectacles variés.

Je vous souhaite un bel été à tous !

Monique BOUSSAUD - Conseillère municipale, déléguée aux spectacles, aux concerts et aux animations culturelles.



Zazie
Mardi 30 juillet



Feux d'artifice
Samedi 13 juillet et jeudi 15 août



PLAGE

PLAGE FLANDRE-DUNKERQUE 1^{re} plage sans tabac à la Tranche-sur-Mer !

La Municipalité de la Tranche-sur-Mer franchit une étape importante dans la préservation de la santé et de l'environnement en inaugurant sa première plage sans tabac.

Il s'agit de la plage Flandre-Dunkerque, labellisée l'année dernière Pavillon Bleu, plage à la fois familiale, lieu de rendez-vous entre amis, fréquentée par les résidents secondaires et facile d'accès.

“ Cette plage deviendra un lieu où il fait bon vivre sans tabac du 15 juin au 15 septembre 2024. ”

Cette initiative, portée par la brigade de l'environnement de la police municipale en

partenariat avec la Ligue contre le cancer de Vendée, vise à protéger la santé des estivants et à réduire l'initiation au tabagisme ainsi que l'exposition aux inhalations passives.

Une convention a été conclue entre les deux parties afin de s'inscrire dans le dispositif « plages sans tabac » de la Ligue contre le cancer, qui compte déjà de nombreuses plages le long du littoral. Outre la préservation de la santé publique, les plages sans tabac contribuent à la lutte contre la pollution des plages et de l'océan par les mégots de cigarette.

À titre informatif, les infractions à cette règle feront l'objet d'une amende allant de 38 à 150 €. Cette dépense, infligée par les collectivités locales, souligne l'importance de trouver des solutions durables pour préserver notre environnement partagé.

“ Ensemble, protégeons nos plages et préservons notre santé ! ”

LES DUNES

POURQUOI NE FAUT-IL PAS marcher sur les dunes ?

“ Les dunes ne sont pas des châteaux de sable. ”

Contrairement aux châteaux de sable qui s'écroulent quand ils sont secs, le sable de la dune se maintient grâce à une végétation fragile et précieuse qui solidarise les grains de sable.

Cette végétation s'est adaptée à des conditions extrêmes et a développé des stratégies de survie. Elle est le fruit d'une longue évolution et sa préservation est essentielle.

Pour les milliers de vacanciers qui arpentent chaque année nos plages tranchaises, les dunes sont souvent considérées comme un simple prolongement de la plage ou un terrain de jeu. Cependant, elles jouent un rôle crucial :

- Elles constituent un rempart contre l'érosion, protégeant les côtes des assauts des vagues.

- Elles abritent une riche biodiversité, notamment le gravelot à collier interrompu, un oiseau classé "vulnérable" qui niche à même le sable.

Par conséquent, afin de protéger cet écosystème fragile et éviter les risques d'érosion, il est important de ne pas marcher sur les dunes. Privilégiez les chemins balisés ou les zones autorisées, et sensibilisez vos proches à l'importance de préserver ce trésor naturel.



LA TRANCHE SUR MER



**DUNE PROTÉGÉE
PAR ARRÊTÉ MUNICIPAL**

**ACCÈS, DÉGRADATIONS,
FEUX STRICTEMENT INTERDITS**

SOUS PEINE DE POURSUITES

LA TRANCHE SUR MER
www.latranchesurmer.fr



PATRIMOINE NATUREL DUNAIRE, DOMANIAL ET COMMUNAL

La sauvegarde des dunes est un enjeu majeur pour la protection du trait de côte, des plages de sable et d'une biodiversité remarquable. Malgré cette prise de conscience collective, de trop nombreuses incivilités sont constatées, c'est pourquoi un arrêté municipal a été pris le

9 avril dernier pour rappeler ce qui est interdit et pourra être réprimé :

- l'accès à ces espaces à tout public et animaux de compagnie (fermeture définitive des portillons...)
- tous dépôts, prélèvements, feux et toutes dégradations.

Le texte est consultable sur le site internet de la ville.

Pierre-Jacques CARLES
Conseiller municipal, délégué à l'environnement, au développement durable et au littoral.

LES MACRODÉCHETS : UN GESTE SIMPLE POUR protéger l'océan

Lors de vos balades sur la plage, vous ramassez peut-être des macrodéchets, ces déchets de plus de 2,5 cm comme des bouteilles en plastique, des canettes ou des mégots de cigarettes. Mais que devez-vous en faire ?

“
Laissez les
macrodéchets
au pied des
accès, côté
plage

Contrairement aux déchets ménagers, les macrodéchets ramassés sur la plage ne doivent pas être jetés dans les poubelles. Les services techniques passent régulièrement sur les plages : quotidiennement en haute saison, deux à trois fois par semaine en basse saison et après chaque tempête. Ils ramassent les macrodéchets laissés au pied des accès à la plage. Les macrodéchets sont ensuite triés et recyclés dans la mesure du possible.



PAVILLON Bleu 2024

La Municipalité obtient le label Pavillon Bleu pour la 22^e année consécutive pour les plages suivantes :

- Portes des îles,
- Sainte Anne,
- La Grière,
- Grande plage,
- Les Générelles,
- La Terrière,
- Le Corps de Garde,
- Flandre Dunkerque.

Nous faisons ainsi partie des 186 communes engagées en France dans une démarche de tourisme. Porté en France par l'association Teragir, le label Pavillon Bleu France récompense nos engagements en faveur du développement durable.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES ET FRELONS ASIATIQUES Lutte contre les nuisibles

Comme tous les ans, la Municipalité vient en aide aux particuliers en prenant en charge financièrement une partie du traitement.

**Vous avez des pins à traiter ?
Un nid de frelons asiatiques
sur votre propriété ?**

Consultez dès à présent notre site internet : www.latranchesurmer.fr - Rubrique environnement - page « Apiculture et lutte contre les nuisibles »

PROTÉGEONS LA BIODIVERSITÉ dans l'espace public

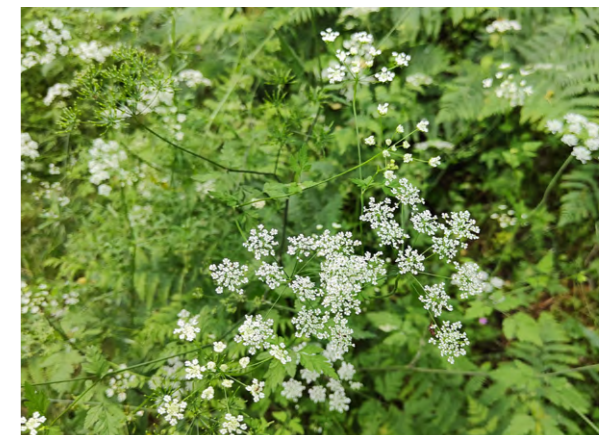
En particulier, l'entretien des trottoirs, où l'utilisation de phytocides est interdite depuis 2019 (la commune pratiquait déjà le zéro-phyto depuis 2009), est crucial pour préserver une biodiversité intéressante.

“ On y trouve notamment des *Ophrys* et des *Orchis*.
Il est donc impératif de ne pas les éliminer avec des produits chimiques ni de les écraser.



© Jacques ROBIN Parc du Rocher

L'AMBROISIE : attention, plante toxique !



L'Ambrosie à feuilles d'armoise présente des risques pour la santé humaine. Son pollen, hautement allergisant, peut provoquer des symptômes en août et/ou septembre tels que des allergies, des conjonctivites, de l'asthme et de l'urticaire.

“ Dans les régions où l'ambrosie est présente depuis plusieurs dizaines d'années, 30 % de la population y est allergique.

Si vous observez un foyer d'ambrosie, vous pouvez le signaler :

Sur internet :
www.signalement-ambrosie.fr

Par l'application mobile gratuite :
“Signalement ambrosie”

Pour l'application, pas besoin de créer un compte pour participer, il vous suffit de cliquer sur “signalement” et de suivre les indications (démarche identique sur le site internet).

Par mail :
contact@signalement-ambrosie.fr

Par téléphone :
0 972 376 888

DU CÔTÉ DES associations...

SAMEDI 7 SEPTEMBRE : FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations aura lieu au rez-de-chaussée de l'Aunis. Les associations seront réparties en trois espaces : sports, culture et services. Elles vous présenteront leurs activités, répondront à vos questions et prendront des inscriptions. Mais rien ne vaut d'aller voir le déroulement des activités sur les terrains ou dans les salles où elles ont lieu. Beaucoup pratiquent la première séance gratuite.

N'hésitez pas, vous serez toujours bien accueillis.



Le nouvel annuaire sera à votre disposition.

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE BÉNÉVOLE ?

Le vivier des bénévoles, fort d'une quarantaine d'adresses mail peut en accueillir de nouvelles.

Si vous souhaitez vous inscrire, rendez-vous sur le site de la Mairie, onglet « culture et loisirs », commande « m'inscrire comme bénévole ».

Dès lors qu'une association, l'office de tourisme ou la mairie auront besoin de bénévoles, un mail vous sera envoyé pour vous solliciter.

Chacun reste, bien sûr, maître de sa réponse.

“ C'est une occasion de participer à la vie de notre station, de rencontrer des gens, de créer du lien social. ”

Michel Sire - Conseiller municipal, délégué aux associations et aux salles municipales

ACTUALITÉ DES associations

ARTS

NOUVEAU

ATELIER D'ART "CONTRASTE"

L'atelier d'art « Contraste » propose un enseignement des arts plastiques dans un cadre convivial et chaleureux. Petit à petit, nous développons notre sens de l'observation et nous familiarisons avec la peinture, le fusain, l'encre de chine, la gravure... L'artiste professionnelle qui nous encadre apporte des techniques et des références à l'Histoire de l'Art.

Au cours de l'année, nous faisons de la peinture en plein air, des natures mortes, des interprétations d'œuvres, du modèle vivant, et une exposition.

J'espère que les débutants comme les plus confirmés seront nombreux à se joindre à nous. Jackye Morin, Présidente.

CONTACT
 06 81 14 28 38
 atelierdartcontraste@gmail.com
 www.facebook.com/atelierdartcontraste

VENT DES ARTS

Nous serons présents, parvis de l'Eglise cet été pour les « **Jeudis des Arts** » du jeudi 11 juillet au jeudi 29 août.

Pour l'occasion, l'association réunit un collectif d'une vingtaine d'artistes : peintres, sculpteurs, photographes de la région qui se relaieront, chaque jeudi. Les artistes exposeront leurs œuvres et certains pourront même créer en direct devant les visiteurs. Gratuit.

Cette année, deux journées avec nocturnes, "Place des Arts", sont organisées le 18 juillet et le 8 août. Une exposition sous des Tivolis installés sur la place de la Liberté.

CONTACT
 02 51 30 35 42
 rolandchaigne@gmail.com
 www.facebook.com/ventdesarts85

DANSE

KENZA DANSE

Laissez-vous embarquer par un tour du monde musical en y découvrant l'univers convivial de la Zumba.

Les cours sont conçus pour tous et de tous niveaux et favorisent le renforcement musculaire, le cardio, l'équilibre, la flexibilité et le bien-être.

Rejoignez-nous tous les mercredis de 18 h à 19 h 30 à la salle Tamaris

Les inscriptions peuvent se faire par mail ou par téléphone

CONTACT
 07 83 26 90 80
 mahorie261003@hotmail.fr
 graffiti85.wixsite.com/kenza-danse

HUMANITAIRE

ADMR

L'ADMR, toujours à vos côtés.

Depuis plus de 75 ans, les associations ADMR vous accompagnent dans toutes les étapes de votre vie. Elles aident et soignent tous ceux qui en font la demande, quel que soit le lieu d'habitation. Le service d'aide et d'accompagnement à domicile ADMR de La Tranche sur Mer

Il intervient pour l'aide et l'accompagnement des

seniors, des personnes en situation de handicap mais aussi pour garder les enfants ou pour entretenir le logement. Notre équipe de salariés et de bénévoles se tient à votre disposition pour tous renseignements sur les services, le devis est gratuit.

Avec l'ADMR, vous pouvez bénéficier d'aides financières et du crédit d'impôt de 50% (selon la loi en vigueur), renseignez-vous !

CONTACT
 06 87 36 94 40
 admr85ltsm@outlook.fr
 www.admr85.org

AS DE LIRE

L'association « As de Lire » aide les enfants à faire leurs devoirs.

Nous recherchons des bénévoles (homme ou femme) pour aider les enfants de l'école primaire le lundi de 16h30 à 17h30 au Pavillon de l'Aunis.

CONTACT
 06 84 79 59 21
 appert.guilene@orange.fr

LOISIRS

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE CÔTE DE LUMIÈRE

Après une année bien remplie, (permanences à la bibliothèque, accueil de l'École Notre Dame, portage de livres et lecture pour nos anciens et comme chaque année...) les bénévoles de l'association "les amis de la bibliothèque Côte de Lumière" liront des contes au Parc des Floralies tous les jeudis des vacances à 11h00.

Nous vous attendons nombreux, enfants pour vivre de nouvelles aventures et parents pour revivre les histoires de votre enfance.

Naturellement en juillet et août, la médiathèque reste ouverte tous les matins, du lundi au samedi pour vous accueillir de 10h30 à 12h30.

CONTACT
 07 50 07 70 31
 bibliotheque.cote-de-lumiere@orange.fr

LE COMITÉ D'ACCUEIL

Le Comité d'accueil vous propose :

- Des séances quotidiennes d'aqua marche. Horaires affichés à La Capitainerie.

■ Des sorties Vélo :

- 21 juillet : Camping du Vieux Moulin
- 25 juillet : Camping La Belle Henriette
- 4 août : Cycles "Roulez jeunesse"
- 8 août : Cycles "Vélo & Company"
- 18 août : Camping du Vieux Moulin

■ De la marche, les jeudis à 13h30 aux Floralties

■ De la marche Nordique, le mardi et vendredi 9h aux Floralties

- **La Tranche Gourmande**
21 août, marche et repas en 4 étapes
- **La Foire aux livres**
26 et 27 octobre
- **La Fête du Beaujolais Nouveau**
22 novembre
- **Le Noël avec les Créateurs**
14 et 15 décembre
- **Le Réveillon de la St Sylvestre.**

CONTACT

06 83 43 46 42

francis.ballet@gmail.com
ou contact@latrancheaccueil.fr

www.latrancheaccueil.fr

CLUB DE SCRABBLE TRANCHAIS

Le Club de Scrabble tranchais se réunit tous les mardis à 14h30 dans la salle des Sternes à l'Aunis.

Si vous aimez ce jeu, venez nous rejoindre pour une partie de scrabble en duplicate (le tirage est le même pour tous les participants). L'ambiance est cordiale et sympathique.

CONTACT

06 78 79 36 39

martinecarre50@yahoo.fr

MUSIQUE

A TRANCH'CHŒUR

Depuis septembre dernier, la chorale « A Tranch'chœur » a repris un second souffle : nouvelle présidente et nouveau bureau, une cheffe de chœur à la direction de la chorale apportant avec elle des techniques d'apprentissage mêlant rigueur et humour pendant nos 2h00 hebdomadaires de répétition sans oublier cette année la reprise de notre concert de juin avec un répertoire de chansons françaises. Vous êtes intéressés pour nous rejoindre ?

Nos répétitions ont lieu tous les lundis de 19h45 à 21h45 à l'Aunis.

Tous les pupitres vous accueilleront avec plaisir avec une attente particulière quant au recrutement de ténors et de basses.

CONTACT

06 81 23 93 72

atranchchoeur2@gmail.com

LA TRANCHE HARMONIE

Nous allons faire un concert dans le mois de juillet place du centre comme tous les ans, et surtout nous allons faire un concert avec orgue à l'église le 21 décembre 2024 à 17h00. Nous reprendrons les répétitions début septembre.

CONTACT

06 63 43 81 80

michelebergerolle@gmail.com

SPORT

LTSM VOLLEY

La première année d'existence du club LTSM VOLLEY s'achève et avec le retour du soleil les baskets en salle donnent place aux pieds nus dans le sable... Une trentaine de licenciés ont répondu présents pour cette naissance sportive.

Retrouvez-nous sur la plage pendant la période estivale ou à partir de septembre à la salle omnisports. Tous niveaux sont les bienvenus ! Partage et convivialité restent les maîtres mots de nos valeurs, on vous attend !

CONTACT

06 84 98 45 26

volley85360@gmail.com

SOCIAL

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE chez l'Habitant



Pour faciliter la mobilité résidentielle, la Communauté de communes Sud Vendée Littoral et l'association Escales Ouest lancent un nouveau service sur le territoire : l'Hébergement temporaire chez l'habitant (HTH).

Ce dispositif propose des solutions temporaires d'hébergement à un tarif abordable pour les jeunes de 15 à 30 ans, chez des habitants volontaires. Il s'agit d'une initiative solidaire, offrant un logement temporaire à proximité des lieux de travail, de stage ou de formation.

Ce service répond aux besoins d'hébergement provisoire des jeunes et permet aux hébergeurs de recevoir un complément de revenu. Les hébergeurs doivent disposer d'une chambre meublée d'au moins 9 m² avec une fenêtre, ainsi que d'un accès à la salle de bains et à la cuisine.

L'association Escales Ouest, agréée pour cette mission, assure la gestion locative. Les tarifs sont de 17€ par nuit en hiver, avec une limite de 290€ par mois, et de 15€ par nuit en été, avec une limite de 270€ par mois.

Pour toute information sur le dispositif, contacter l'association Escales Ouest

02 51 05 34 24

ou rendez-vous sur <https://escalesouest.com/>

ASSURANCE

ASSURANCE sociale

Le CCAS et la Municipalité de La Tranche-sur-Mer offrent aux résidents la possibilité de souscrire une complémentaire santé à un tarif préférentiel grâce à un partenariat avec AXA.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, tous les employeurs du secteur privé sont tenus de proposer une couverture complémentaire de santé collective à leurs salariés. Cependant, les retraités et les non-salariés n'ont souvent pas accès à ces mêmes avantages, ce qui peut rendre l'accès aux soins difficile en raison de la diminution des remboursements par le régime général de Sécurité Sociale.

Pour remédier à cela, le CCAS et la Municipalité de La Tranche sur Mer ont mis en place une complémentaire santé spécialement destinée aux habitants de la commune, offrant des tarifs avantageux :

- 25% de remise pour les retraités/séniors, travailleurs non-salariés, agriculteurs et agents titulaires fonctionnaires résidant dans la commune,
- 15% de remise pour les autres résidents.

Cette assurance santé est non obligatoire, avec une adhésion basée sur le volontariat.

Un conseiller Axa se déplace à votre domicile pour vous proposer un contrat santé adapté.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous rapprocher de :

Stéphane BOUTRY pour Axa France

06 04 05 37 36

stephane.boutry@axa.fr

NOUVELLE SALLE À LOUER : Les Florales

Située derrière le pôle culturel Les Florales, cette salle est indépendante et dispose d'un office, remplaçant l'ancien Tivoli.

Elle est disponible à la location pour des repas privés, professionnels, et des réunions. Pour les tarifs, veuillez consulter le site de la ville dans la rubrique "Vie pratique" > "Réservation de salles municipales".



L'an dernier à la même époque, notre objectif était de tourner définitivement la page de la COVID, notamment quant à ses conséquences sociales et économiques. La saison 2023, année record, a dépassé cette espérance. Ainsi furent vite oubliés le confinement et ses contraintes plus ou moins pertinentes.

Cette expérience a pourtant été intéressante : ce temps immobile, profitable à certains, dramatique pour d'autres, a montré la force de notre résilience et l'aptitude de l'Homme à surmonter les épreuves, jusqu'à presque les effacer de nos mémoires.

Cette constatation devrait nous rendre plus forts face aux nouveaux défis qui nous attendent : réchauffement climatique, instabilité géopolitique, mouvements migratoires. De par sa situation, notre ville apparaît pour l'heure protégée de la plupart des remous qui agitent la planète. Il faut s'en réjouir mais être néanmoins prêts à les affronter, sans pessimisme, mais avec la conscience de la précarité de toutes choses.

Pour l'heure, à l'aune de nos préoccupations les plus habituelles, la saison a commencé depuis les "ponts" de mai avec un grand dynamisme, sans que semble nous menacer le "surtourisme" qui concerne d'autres villes de la côte vendéenne. Il est vrai que nous avons plus que d'autres l'habitude d'absorber des afflux de population ponctuellement exceptionnels.

Au fil des ans, notre capacité d'accueil a suivi l'augmentation du nombre de nos visiteurs. Il faut continuer dans ce sens, en limitant autant que faire se peut l'impact d'une fréquentation favorable à notre économie sur le quotidien des habitants sédentaires. Ainsi, les efforts faits en faveur du déplacement doux doivent-ils naturellement porter leurs fruits ; tandis que le succès des événements sportifs d'ampleur régionale ou nationale organisés à La Tranche ne peut que participer au rayonnement de notre commune.

C'est donc conscients que rien n'est acquis que nous pouvons aborder avec optimisme la suite de la saison 2024... pour peu que le beau temps soit au rendez-vous !

L'ÉTÉ DES jeux olympiques

Les JO sont en France cette année, cela fait 100 ans que nous ne les avons pas accueillis.

La flamme est passée à plusieurs reprises en VENDEE et nous avons eu le plaisir d'aller la voir. Certains auront peut-être l'occasion d'apprécier les compétitions de visu d'autres les regarderont sur les écrans.

Une compétition comme tout grand rendez-vous se prépare, s'anticipe, se gère pour être prêt et en bonnes conditions le jour J.

Les résultats dépendent bien sûr du travail du sportif mais également de ceux qui l'accompagnent et le soutiennent.

Cet été nous soutiendrons nos athlètes et dans notre belle station balnéaire, nous pourrions profiter des activités sportives diverses proposées.

Bonnes vacances et bonne saison 2024

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin (proverbe africain)

Si vous avez aimé cet article, retrouvez-nous sur www.ensembleunautretergard.com

État civil

MARIAGES

Alexandre ADORNI & Dorothée FRIEZ
20 décembre
Cindy MONTAUFIER & Nicolas MANGIN
30 mars
Magalie BODY & Sylvain VRIGNAUD
20 avril
Gabrielle GUYARD & Aurélien MAROT
11 mai
Corinne SOURDEAU & Bastien LOIZEAU
18 mai
Anne-Sophie DONCHE-GAY & Vincent PANLOU
01 juin

DÉCÈS

Jean-Pierre RÉA - 4 décembre
Ginette THIOILLIÈRE - 5 décembre
Pierre ABIT - 8 décembre
Raymonde DUPREZ - 9 décembre
Yvette GIRAUDEAU - 9 décembre
Guy MOULINNEUF - 16 décembre
Esther CAVANIÉV17 décembre
Didier GUIEAU - 18 décembre
Marguerite ROBERT - 23 décembre
Jean-Paul CORNIL - 29 décembre
Annie BIENFAIT - 6 janvier
Mirella GROLLEAU - 8 janvier
Jean-Marie BLAIZEAU - 26 janvier
Jean GRANCHER - 29 janvier

Jean-Philippe GUILLEMOT - 2 février
Françoise LIROS - 7 février
Michel TOUVRON - 8 février
Michèle PETION - 12 février
Fabienne MALLET BRUNSWICK - 13 février
Patrick POUPON-GLORIEUX - 15 février
Edith GUILLOTIEZ - 16 février
Jacqueline DANDRIMONT - 18 février
Adolpha VIAUD - 20 février
Jean-Luc FERRÉ - 15 mars
Denis BOUSSANGE - 20 mars
Hubert CORTESI - 20 mars
Catherine BEZARD - 22 mars
Michel LEMÉE - 25 mars
Christine CLERGEAU - 25 mars
Marie-Armelle QUINTARD - 28 mars
Michelle TEISSIER - 1 avril
Denyse MOUVET - 7 avril
Daniel JOLY - 9 avril
Dominique ROBIN - 9 avril
Yvette NAULEAU - 12 avril
Noël SAMUEL - 13 avril
Jean-Luc BARON - 17 avril
Chantal CHUSSEAU - 23 avril
Alain GUIGNARD - 2 mai
Sylvain PINÉDA - 2 mai
Jean ROUX - 2 mai
Martine OUVRARD - 4 mai
Roger QUEUDRUE - 13 mai
Roger VALEAU - 19 mai
Michel LAFONTAINE - 16 mai
Claire SALAÛN - 22 mai
Dominique LECLÈRE - 25 mai
Georgette TOUVRON - 27 mai



MAIRIE DE LA TRANCHE-SUR-MER
Rue de l'Hôtel de Ville
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

🕒 Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
9h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30
Mardi : 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Samedi - Permanence :
Du 1^{er} octobre au 31 mars : 9h30 à 12h
Du 1^{er} avril au 30 septembre : 9h à 12h

☎ 02 51 30 37 01 - Fax : 02 51 27 71 62
✉ mairie@latranchesurmer.eu
🌐 www.latranchesurmer.fr



- Directeur de la publication : Serge KUBRYK
- Conception : Audrey Bareil communication
- Correction : Florence Dumont
- Impression : Offset 5
- Crédits photos : Mairie et Office de tourisme de La Tranche-sur-Mer
- Numéro ISSN : ISSN 3038-611X
- Dépôt légal : 2^e semestre 2024
- Tirage : 3000 exemplaires
- La Tranche-sur-Mer Magazine est édité par le :

SERVICE COMMUNICATION
de la mairie de La Tranche-sur-Mer
Rue de l'Hôtel de Ville
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

☎ 02 51 30 37 01
✉ mairie@latranchesurmer.eu



Numéros utiles

URGENCES ET COORDONNÉES UTILES

■ Pompiers	18
■ SAMU	15
■ Centre antipoison	02 41 48 21 21
■ Gendarmerie	17 et/ou 02 51 30 30 11
■ ENEDIS Dépannage (électricité)	09 72 67 50 85
■ Sauvetage en mer	112 et/ou 02 51 30 31 72
■ CROSS Etel	196 et/ou 02 97 55 35 35
■ Violences conjugales	39 19
■ Femmes battues	02 51 47 77 59
■ SOS Enfants disparus	116 000 et/ou 0 810 012 014
■ Enfance maltraitée	119
■ Drogue Alcool Tabac info service	0 800 231 313
■ SIDA Info service	0 800 840 800
■ Discrimination	08 100 050 00
■ SOS Amitié	02 40 04 04 04
■ Accompagner la fin de vie	0 811 020 300
■ ADMR (service à la personne)	02 52 61 47 47
■ Police municipale	02 55 86 00 10
■ N° d'urgence et unique pour tous les services en appelant d'un portable (fonctionne même hors réseau)	112
■ Appel d'urgence pour personnes ayant des difficultés pour parler ou d'audition	114

POUR JOINDRE UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- En dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux
- La nuit de 20h à 8h
- Le samedi à partir de 12h
- Les dimanches et jours fériés 116 117

POUR JOINDRE UN PHARMACIEN

En dehors des heures d'ouverture 32 37

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

4 Rue des Nénuphars - 85360 La Tranche-sur-Mer

☎ 02 51 30 37 91 - Fax : 02 51 30 13 67

✉ ctm@latranchesurmer.eu

🕒 De 9h à 12h tous les jours sauf le samedi et le dimanche.

OFFICE DE TOURISME

1A rue Jules Ferry - 85360 La Tranche-sur-Mer

☎ 02 51 30 33 96

✉ contact@latranchesurmer-tourisme.fr